



Procès-verbal | 23 février 2023 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École des Rapides-Deschênes

Membres parents : Mme Suzanne Godbout
Mme Sophie Benoit-Bjornson
Mme Yuko Mitrovic
M. Jean-François Chiasson

Mme Brigitte Beaudry
Mme Julie Mercier
Mme Marie-Ève Giroux

Personnel : Mme Caroline Savard-Lalonde
Mme Sophie Ladouceur
Mme Mathilde Dornier

M. Sylvain Leduc

Direction par intérim : M. Jean-François Charron Le Guerrier

Absents : Mme Alexie Lalonde-Steedman
Mme Myrto Mailloux
Mme Suzette Bernard
Mme Julie Tassé

ORDRE DU JOUR

1. Présences et vérification du quorum

Mme Godbout souhaite la bienvenue aux membres. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La rencontre débute à 19 h 03. Mme Benoit-Bjornson propose, et appuyée Mme Savard-Lalonde, d'adopter l'ordre du jour.

On rappelle qu'il faut ajouter les parents substitués dans les courriels d'envoi pour les CÉ.

3. Question du public

Aucun membre du public



Procès-verbal | 23 février 2023

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

4. Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2022 et suivis

Mme Mercier propose et appuyée par M. Chiasson d'adopter le procès-verbal du 12 décembre 2022.

En ce qui concerne les suivis, M. Charron Le Guerrier mentionne que l'école a fait l'achat de collations sans gluten pour les élèves ayant des intolérances ou allergies. Celles-ci seront offertes aux élèves, lors des petites journées. Mme Benoit-Bjornson informe que sa fille ne semble pas recevoir de collation sans gluten. Mme Ladouceur confirme que non pour le moment, nous n'avons pas d'autre collation à offrir. M. Charron Le Guerrier fera un suivi avec Mme Rivka Uzan, agente de bureau.

5. Correspondance

Aucune correspondance

6. Points de discussion et de décision

6.1 Grille-matières 2023-2024

M. Charron Le Guerrier présente la grille-matière 2023-2024. Mme Giroux, demande si l'année prochaine la formule petite journée reviendra. Il informe les membres que ceci sera discuté en conseil des enseignants d'ici la fin de l'année. Une nouvelle formule sera présentée, pour que la petite journée soit à la P3 et P4. Ceci serait l'idéal pour les transitions, selon quelques enseignants.

Mme Benoit-Bjornson propose, et appuyée par Mme Beaudry, d'approuver la grille-matières 2023-2024.

6.2 Plan de lutte VI mis à jour

M. Charron Le Guerrier présente le plan de lutte, il explique qu'il y a très peu de changement. Mme Ladouceur propose de ne pas l'approuver aujourd'hui, car le comité ne s'est pas rencontré depuis l'année dernière et qu'il n'a pas été consulté en lien avec les modifications effectuées. M. Charron Le Guerrier est d'accord. Le plan de lutte révisé sera présenté et approuvé en avril prochain.



Procès-verbal | 23 février 2023

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

Points récurrents à l'ODJ :

6.3 Suivi des travaux

M. Charron Le Guerrier informe qu'il n'y a pas de nouveaux travaux. De nouvelles toiles seront installées sous peu, dans les classes dont les fenêtres ont été changées.

6.4 Fondation – projets

Mme Julie Mercier mentionne qu'ils vont faire l'achat d'un support à trottinette pour encourager le transport actif.

6.5 Sécurité aux abords de l'école

M. Charron Le Guerrier signale qu'il est allé observer le départ du soir. Pour le moment, il ne semble pas y avoir de problématique.

M. Chiasson demande qui déblaye le débarcadère. M. Charron Le Guerrier mentionne que ceci est la responsabilité du déneigeur engagé par la CSSPO. M. Chiasson cite que la brigadière doit débayer elle-même l'entrée pour s'assurer de la sécurité des élèves. M. Charron Le Guerrier fera un suivi auprès des déneigeurs pour que cet espace soit bien dégagé à l'avenir.

M. Chiasson demande si on peut faire un suivi auprès des concierges pour fermer les portes des rangements à poubelle, car celles-ci empêchent les marcheurs de passer sur le trottoir et ceci est dangereux avec les véhicules qui veulent se stationner.

6.6 Aménagement de la cour d'école

Mme Julie Mercier demande si le dossier a progressé, M. Charron Le Guerrier n'a eu aucune nouvelle. Certains parents de la fondation contacteront des députés pour les solliciter.

6.7 Projet éducatif

M. Charron Le Guerrier mentionne que pour les prochains mois, il n'y aura pas de travaux pour le projet éducatif, car nous devons attendre la CSSPO, car ils vont nous proposer et même imposer des objectifs.



Procès-verbal | 23 février 2023

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

7. Points d'information

7.1 Carnaval

M. Charron Le Guerrier résume les activités offertes. Mme Beaudry se demande pourquoi, nous étions séparés en deux groupes. M. Leduc, informe que ceci facilite le fonctionnement et l'animation lors de cette journée.

7.2 Lecture-O-Thon

M. Charron Le Guerrier informe que nous avons ramassé 5 793.34 \$. Il reste quelques enveloppes à compter. Mme Julie Mercier informe les membres que nous avons amassé plus d'argent que l'année dernière.

7.3 Patinoire

M. Leduc remercie les parents bénévoles pour la première expérience de patinoire à l'École des Rapides-Deschênes. Ce fut un grand succès, malgré la courte durée en raison de la température. Merci à M. Gauthier et à son équipe. Mme Mathilde trouve cela dommage que son groupe n'a pas participé à l'activité. Elle sent que ses élèves sont mis de côté lors des activités offertes. Mme Ladouceur suggère de demander à des parents bénévoles d'aider pour attacher les patins, car ceci est très difficile avec les petits d'attacher 20 paires de patins.

M. Leduc demande si nous pouvons offrir un petit quelque chose aux parents bénévoles. Nous suggérons de les inviter au souper lors de la dernière rencontre du CÉ.

8. Rapports

8.1 Président

Mme Godbout remercie, M. Charron Le Guerrier pour sa présence.

8.2 Directeur

Monsieur Charron Le Guerrier s'adresse aux membres.



Procès-verbal | 23 février 2023

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

8.3 Délégué aux comités parents

Mme Suzette Bernard était absente à la rencontre.

8.4 OPP

Mme Giroux signale que l'OPP a offert différentes petites gâteries lors de la semaine des enseignants. De plus, il y aura une levée de fond sous peu. Des étiquettes de la compagnie Colle à moi pourront être achetées par les parents.

Les parents se demandent si l'idée de vente de chandails aura lieu. M. Charron Le Guerrier fera un suivi auprès de Madame Mercier.

8.5 Enseignants

Mme Dornier, enseignante en classe d'accueil, remercie M. Charron Le Guerrier pour son horaire Rapides Express ceci est apprécié des enseignants. De plus, elle demande pourquoi les enfants qui ont un solde n'ont pas accès à la pizza. Elle ne comprend pas, pour un coût de 2\$ que les élèves soient pénalisés. Mme Ladouceur, informe que l'année dernière nous avons fait un déficit avec la levée de fond pizza. Les parents peuvent prendre une entente de paiement avec Rivka Uzan, notre agente de bureau, au besoin.

De plus, elle mentionne que ses élèves n'ont pas reçu l'invitation pour le club de course. Elle voudrait plus d'inclusion ; elle sent que ses élèves sont souvent mis de côté. M. Leduc explique que les enseignants spécialistes offrent ces activités parascolaires sur une base volontaire donc ils ne peuvent pas l'offrir à tous, car il y aurait un trop grand nombre de participants. M. Chiasson suggère de discuter avec l'enseignant concerné, car il n'est pas ici pour expliquer la raison de cette décision.

8.6 Personnel de soutien

Aucun message

8.7 Responsable du service de garde

Mme Ladouceur explique qu'après la semaine de relâche, de nouvelles activités parascolaires seront offertes aux élèves.



Procès-verbal | 23 février 2023
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École des Rapides-Deschênes

8.8 Rapports du délégué au comité E.H.D.A.A

Aucun représentant cette année au CÉ.

9 Varia

Aucun point ajouté

10 Levée de la réunion

Mme Giroux propose, et appuyée par M. Chiasson, la levée de la séance à 20 h 46.